

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villeurbanne, le 27/01/2023



De gauche à droite : Alipio Vitorio, conseiller municipal de la Ville de Givors - Guy Barral, maire de Solaize - Eric Perez, Président du SIGERLy - Pascal Waget, second adjoint de Saint-Romain-au-Mont-d'Or

Le SIGERLy récompense trois communes pour leur engagement dans la transition énergétique

Lors de sa cérémonie des vœux le 26 janvier 2023, le Syndicat d'énergies de la région lyonnaise a distingué trois communes particulièrement impliquées dans la rationalisation de leurs consommations énergétiques : Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Solaize et Givors.

SIGERLy • Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise
1 Esplanade Miriam Makeba - Immeuble Organdi n° 18 - 69100 Villeurbanne
T. 04 78 84 98 27 • info@sigerly.fr • www.sigerly.fr

SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR : prix « Performance, catégorie éclairage public 2022 »

En novembre 2022, la commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or adoptait par délibération le SDAL (Schéma directeur d'aménagement lumière) élaboré et proposé par le SIGERLy. « Le SDAL a été validé comme notre service éclairage public l'avait imaginé, avec tous ses projets sous-jacents, détaille Eric Perez, Président du SIGERLy. *Cela montre que la commune est prête à tout mettre en œuvre pour éclairer juste et c'est pourquoi nous lui remettons notre prix Performance, catégorie éclairage public 2022.* »

Conformément aux préconisations du SDAL, **les 281 points lumineux de la commune seront tous passés en LED en 2023**. Jusqu'alors, moins de 18 % du parc étaient dotés de cette technologie peu énergivore.

Ce passage en LED intégral s'accompagne d'un **abaissement de luminosité** de 70 % entre 22h à 5h. Dans les rues moins fréquentées, **l'éclairage public sera éteint de 23h à 5h**.

Toutes ces mesures devraient permettre à la commune d'économiser plus de 14 000 € par an.

Impliquer les habitants

La commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or a organisé une réunion publique en septembre 2022 qui était notamment consacrée à la présentation du projet de SDAL (Schéma directeur d'aménagement lumière) élaboré par le SIGERLy.



Rue de la République à Saint-Romain-au-Mont-d'Or

GIVORS : prix « Coup de cœur 2022 »

« En décidant de remplacer les 2 086 points lumineux énergivores de son parc qui en compte 4 000, *la Ville de Givors a démontré sa détermination à moderniser son éclairage public et à faire baisser ses consommations électriques*, annonce Eric Perez, Président du SIGERLy. C'est pourquoi nous avons décidé de lui remettre notre trophée Coup de cœur. » Au niveau du SIGERLy, c'est le renouvellement de points lumineux le plus massif jamais réalisé.

Ce travail de remplacement, géré par le SIGERLy, a été amorcé en 2021 et sera terminé en 2023. **La commune devrait alors économiser 55 % sur sa consommation électrique, soit environ 69 000 € d'économie annuelle** (110 000 € moins 41 000 € de contribution aux travaux). L'investissement réalisé par Givors est à la hauteur de l'ambition : 2,2 millions d'euros.

A noter qu'un abaissement de la luminosité est pratiqué sur tous les nouveaux luminaires de 23h à 5h.



Le quartier des Bans où les nouveaux lampadaires sont installés. © Jacques Del Pino

Moderniser plutôt qu'éteindre

Entre 2015 et 2019, la Ville de Givors a pratiqué l'extinction de l'éclairage public. Toutefois, comme le souligne **Mohamed Boudjellaba, le maire de Givors**, « *plusieurs difficultés ont émergé au cours de cette période. Il y a tout d'abord eu un sentiment de double peine pour les personnes travaillant en horaires décalés, bien souvent des femmes, qui en plus de ce rythme de travail différent, devaient réaliser leurs trajets dans l'obscurité. Par ailleurs, cette situation ne convenait pas non plus aux services de secours et de sécurité car cela entravait leurs interventions. Enfin, l'extinction n'a pas permis d'engranger des économies d'énergie assez significatives. D'une part à cause de la consommation excessive de nos luminaires énergivores et d'autre part, car l'abonnement électrique correspondant à de telles consommations était au plus haut.* ».

C'est pourquoi l'éclairage public a été rétabli, avec en parallèle, le lancement du vaste plan de modernisation du parc qui vaut à Givors le prix décerné le 26 janvier par le SIGERLy.

SOLAIZE : prix « Rénovation énergétique, catégorie bâtiments publics 2022 »

61 %. C'est la réduction de consommation énergétique de la salle polyvalente de Solaize, lorsque les travaux seront terminés. Cela permettra à la commune d'atteindre directement l'objectif final fixé par le Décret tertiaire, à savoir la réduction de 60 % de la consommation d'énergie du bâtiment à l'horizon 2050. Parmi tous les projets de réhabilitation énergétique accompagnés par le SIGERLy, c'est celui qui réduit le plus fortement les consommations d'énergie d'un bâtiment.

« Cette baisse drastique des consommations fait bien sûr partie des critères que nous avons pris en compte pour récompenser Solaize, précise **Eric Perez, Président du SIGERLy**. Mais nous avons également apprécié d'autres aspects comme le montage innovant utilisé, un Contrat de Performance Énergétique, ou l'importance des subventions décrochées qui représentent 80 % du montant dédié à la rénovation énergétique. »



La salle polyvalente avant travaux. © Michel Djaoui

Qu'est-ce qu'un CPE ?

Les [Contrats de Performance Énergétique \(CPE\)](#) offrent la possibilité de **garantir une économie d'énergie suite à des travaux de rénovation énergétique**. Concrètement, en cas de non atteinte des résultats escomptés, le titulaire du contrat (en charge de la conception, des travaux et de l'exploitation du bâtiment) s'acquitte de pénalités envers la commune, qui correspondent en général au manque à gagner lié au non-respect des objectifs.

Solaize est la première commune du SIGERLy à s'être lancée dans ce type de montage, qui comprend à la fois l'enveloppe du bâtiment et les équipements techniques.

Le projet en bref

- Coût de l'opération (qui comprend également une mise aux normes en matière d'accessibilité) :
 - conception : 509 940 € TTC,
 - travaux : 2 686 644 € TTC,
 - Exploitation – maintenance sur 8 ans : 226 416 € TTC ;
- fin des travaux prévue cet été ;
- remplacement de la chaudière existante par une chaudière à condensation ;
- installation d'éclairage LED avec régulation dans les vestiaires et sanitaires ;
- isolation des façades ;
- remplacement des radiateurs ;
- mise en place d'une centrale de traitement d'air double-flux ;
- déploiement d'une GTC (Gestion technique centralisée) ;
- gestion du confort d'été, avec l'installation de brise-soleils orientables et de casquettes ;
- accompagnement par le SIGERLY dans le cadre de BAPAURA, un projet européen dont le Syndicat est lauréat avec 10 autres partenaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, piloté par l'ADEME et AURA-EE. Il vise à structurer l'accompagnement fait aux communes par chaque partenaire, pour massifier la rénovation énergétique de leurs bâtiments.



À propos du SIGERLY

Fondé en 1935, le syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise SIGERLY est organisé en syndicat mixte ouvert. Il regroupe la Métropole de Lyon et 66 communes dont 8 communes du département du Rhône. Au service des communes et de ses usagers, le SIGERLY œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique durable, équitable et cohérent de son territoire.

Chiffres clés

- 7 639 km de réseaux électriques
- 2 600 km de canalisations gaz
- 2 000 bâtiments communaux suivis énergétiquement
- 74 000 points lumineux
- 15 installations photovoltaïques
- 93 membres du groupement d'achat électricité et 77 pour le groupement d'achat gaz

Contact Presse

Service communication – communication@sigerly.fr